



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Maladies inflammatoires

Question écrite n° 13336

Texte de la question

M Jacques Godfrain appelle l'attention de M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale sur les maladies inflammatoires telles que la polyarthrite. Il l'interroge sur la politique qu'il compte mener notamment dans le domaine de la recherche et les crédits qu'il compte affecter à la mise au point d'un traitement préventif de cette maladie qui touche de plus en plus de personnes.

Texte de la réponse

Reponse. - La polyarthrite rhumatoïde est une affection rhumatologique assez fréquente à prédominance féminine. Les comparaisons internationales montrent que 0,3 p 100 à 1 p 100 des femmes adultes du monde entier en sont atteintes. Il convient de rapprocher de la polyarthrite rhumatoïde certaines polyarthrites chroniques infantiles et les polyarthrites des connectivites, notamment celles liées au lupus érythémateux disséminé. Toutes ces affections ont une évolution au long cours et s'accompagnent de poussées de nature inflammatoire. La chronicité de ces polyarthrites et la sévérité de certaines de leurs formes cliniques expliquent l'existence en France d'une multiplicité d'équipes, qui se consacrent aux recherches fondamentales, cliniques et pharmaceutiques. À ce titre, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale joue un rôle de premier plan. Il dirige et finance onze unités de recherches spécialisées dans les maladies ostéo-articulaires et vingt-quatre dans les maladies immunologiques. Les travaux menés sur les polyarthrites au sein de l'unité 283 « pathologie auto-immune » et de l'unité 132 « immunopathologie et rhumatologie pédiatriques » font autorité sur le plan international. Par ailleurs, dans le domaine de la recherche clinique, la Société française de rhumatologie regroupe les spécialistes de ces affections. Elle suscite de nombreux travaux multicentriques, basés sur les données recueillies auprès des centres hospitaliers et universitaires. Les résultats de ces études sont publiés périodiquement dans la Revue du rhumatisme et des maladies ostéo-articulaires. Enfin les firmes pharmaceutiques françaises conduisent une politique de recherche dynamique en vue de mettre sur le marché de nouveaux médicaments actifs sur les polyarthrites, appartenant aux classes des anti-inflammatoires non stéroïdiens et des immunomodulateurs.

Données clés

Auteur : [M. Godfrain Jacques](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13336

Rubrique : Santé publique

Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 1989, page 2405